

CC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM

ATTESTATION A LA PRATIQUE SPORTIVE – SAISON 2024/2025

1/BENEFICIAIRE.

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Discipline pratiquée :

2/ECOLE DE NAGE AQUABRESSE

Nom, adresse du directeur :

3/MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : €

Paiement en 3 fois OUI NON

4/ CUMUL AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS (comité d'entreprises, autres dispositifs d'aides à la pratique)

OUI Montant :

NON

Date Signature du bénéficiaire Cachet AQUABRESSE
ou de son représentant légal

Les coupons sport sont à demander à partir du 09 septembre 2024 jusqu'au 31 juin 2025 inclus Via le site internet de Bresse Louhannaise Intercom' « www.bresselouhannaiseintercom »

- Renseignements auprès de Patrice Vuillet responsable politique sportive au 03.85.60.10.95 –
Mail « patrice.vuillet@blintercom.fr »

Les coupons ne seront délivrés que si l'association a signé la convention avec Bresse Louhannaise Intercom'

Pièces à fournir avec ce document :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille ou pièce d'identité du bénéficiaire
- L'attestation à la pratique sportive signée par l'association